

# CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE RENAY

Mairie – 2, rue de la Mairie – 41100 RENAY  
☎ 02.54.23.47.93

## DELIBERATION N° 2024-07

### SEANCE DU 30 OCTOBRE 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le trente octobre à quatorze heures, le Conseil d'administration dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Guy DESHAYES, Président.

- Date de convocation : 23 OCTOBRE 2024

**PRESENTS :** Guy DESHAYES, Patricia LEMONNIER, Danielle COHERGNE, Anne-Marie BESNARD, Patricia PASQUERAULT, Monique FARRANT, Claudine DE LAS HERAS, Madeleine PHILIPPON

**ABSENTS :** Michel TRETON, Anne-Marie ADAM (pouvoir à Patricia LEMONNIER), Charlène TURELIER

### Quorum : 6

Secrétaire : Danielle COHERGNE est désignée secrétaire de séance

### OBJET : REPAS DE FIN D'ANNÉE : PARTICIPATION FINANCIÈRE DES INVITÉS

Monsieur le Président rappelle qu'en 2023, la Toque Vendômoise a livré le repas en liaison chaude et que les membres du CCAS ont fait le service. Cette organisation a convenu à tous et le menu proposé a été plutôt bien accueilli. Il informe les membres présents qu'il a demandé un devis au même traiteur pour le repas de fin d'année fixé au 24 novembre.

Il donne lecture du menu proposé. Le devis s'élève à 35 € HT, pain compris, par personne pour le repas, 2 € par personne pour la livraison en norvégienne et 30 € pour le transport. Le vin, le mousseux et le café sont à la charge du CCAS.

Après en avoir délibéré, les membres du conseil d'administration, à l'unanimité

**ACCEPTENT** le devis de la Toque Vendômoise,

**ACCEPTENT** la gratuité pour les Renaysiens de 65 ans et plus, les membres du conseil d'administration du CCAS et les conseillers municipaux de Renay.

**FIXENT** à 38 € par personne la participation financière des Renaysiens de moins de 65 ans et accompagnants hors commune.

Délibération certifiée exécutoire compte tenu de sa transmission à la Préfecture de Blois le 31 octobre 2024 et de sa publication le 30 octobre 2024

Le Président,



Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits  
Le Président, Guy DESHAYES



Le secrétaire de séance, Danielle COHERGNE

